

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la Sécurité de l'aviation civile

Direction de la Sécurité de l'aviation civile sud-ouest

Département Surveillance et Régulation

Division Opérations aériennes

CERTIFICAT D'APTITUDE

N° UL/AQ/12-059

Délivré à : DOMINIQUE LOUIS

né(e) le : 19/09/1960 à VILLEFAGNAN

qui a satisfait à l'examen théorique commun de

Pilote d'aéronef Ultraléger Motorisé - ULM

du 23/08/2012

conforme à l'arrêté du 4 mai 2000



Le Chef de la Subdivision
Aviation Légère

Jean-Guy Humeau
Jean-Guy HUMEAU

AVIS IMPORTANTS :

- Ce présent certificat original sera exigé pour la délivrance du brevet de la licence de pilote d'ULM.
- Il n'en sera délivré aucun duplicata.
- La durée de validité du présent certificat est illimitée.

Présent
pour
l'avenir

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la Sécurité de l'aviation civile

Direction de la Sécurité de l'aviation civile sud-ouest

Département Surveillance et Régulation

Division Opérations aériennes

CERTIFICAT D'APTITUDE

N° IUL/AQ/12-029

Délivré à : DOMINIQUE LOUIS

né(e) le : 19/09/1960 à VILLEFAGNAN

qui a satisfait à l'évaluation théorique d'

Instructeur de Pilote d'Aéronef Ultraléger Motorisé - IULM

du 23/08/2012

conforme à l'arrêté du 4 mai 2000



AVIS IMPORTANTS :

- Ce présent certificat original sera exigé pour la délivrance du brevet de la licence de pilote d'ULM.
- Il n'en sera délivré aucun duplicata.
- La durée de validité du présent certificat est illimitée.

**Présent
pour
l'avenir**

www.developpement-durable.gouv.fr